

Rue Despars, 94 7500 Tournai

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'équipe pluridisciplinaire se compose d'un psychiatre, d'infirmiers, d'éducateurs, d'un aide-soignant, d'un psychologue, d'un assistant social, d'un kinésithérapeute et d'un ergothérapeute.

? COMMENT NOUS JOINDRE?

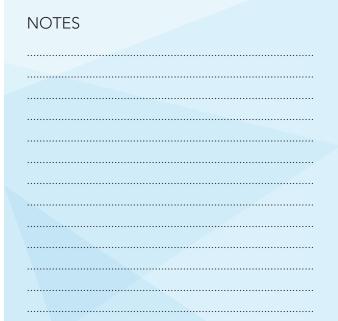
Le psychiatre : +32 (0)69 88 03 25

Le chef de service : +32 (0)69 88 03 22

L'assistant social : +32 (0)69 88 03 23

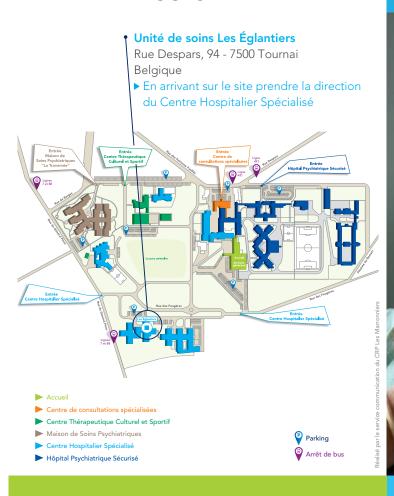
Le psychologue : +32 (0)69 88 03 13

egl@marronniers.be





PLAN D'ACCÈS



RUE DESPARS 94
7500 TOURNAI
TÉL: +32 (0)69 880 211
www.marronniers.be

ORGANISME D'INTÉRÊT PUBLIC DE LA RÉGION WALLONNE



► ÊTRE ACTEUR DE SON PROJET DE VIE



LES ÉGLANTIERS

UNITÉ DE SOINS PSYCHOGÉRIATRIQUES CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ

QU'EST-CE QUE L'UNITÉ DE SOINS LES ÉGLANTIERS ?

Au sein du Centre Hospitalier Spécialisé, *Les Églantiers* **est une unité de revalidation psychogériatrique** d'une capacité de 30 lits.

L'unité de soins propose une approche associant médical, psycho-social et paramédical en collaboration avec le patient, sa famille et l'équipe pluridisciplinaire.

Les patients sont accueillis en hospitalisation volontaire ou dans un contexte de mesure de protection. Le fonctionnement de l'unité est basé sur la remise en route d'un rythme de vie structuré en veillant aux besoins personnels du patient, à ses capacités d'autonomie, son environnement et son état de santé physique et psychique.



Le service accueille des hommes et des femmes de plus de 60 ans souffrant soit d'un trouble psychiatrique, soit d'un trouble neurologique avec symptômes psychiatriques. Les pathologies rencontrées le plus fréquemment sont les démences, les troubles psychotiques et les troubles bipolaires. Des patients souffrant de double diagnostic sont également accueillis.

QUE PROPOSONS-NOUS?

NOTRE OFFRE DE SOINS

L'équipe assure une mise au point diagnostique et thérapeutique lorsque le patient rencontre des problèmes psychiatriques et n'est plus apte à vivre dans son environnement habituel. Cette mise au point est médicale, (neuro)psychologique, sociale et ergothérapeutique.

La prise en charge comprend des soins infirmiers, une adaptation des traitements pharmacologiques, des entretiens psychologiques, des activités de rééducation fonctionnelle et cognitive, et la mise en place d'un projet de sortie. Les professionnels de soins de l'unité structurent donc leur réflexion autour de trois grands axes : l'évaluation globale de la situation, la mise en œuvre d'interventions à visée thérapeutique et la construction du projet de sortie.

Au quotidien, les membres de l'équipe s'assurent que la personne reste actrice de son projet de vie, et ce même en cas d'hospitalisation sous contrainte (mise en observation, décision familiale et/ou institutionnelle, etc.).

L'équipe veille à :

- évaluer les besoins et valoriser au mieux les ressources de la personne,
- I'amener à accepter ses limites,
- respecter son rythme,
- maintenir un maximum de contact avec la réalité et le monde extérieur,
- travailler dans la transparence avec le patient et les différents intervenants extérieurs (famille, institutions, aide à domicile, etc.).



LES ACTIVITÉS THÉRAPEUTIQUES

- Les activités médicales visent à optimiser le traitement pharmacologique en veillant aux spécificités de la personne.
- Les activités cognitives et exécutives permettent d'exploiter au maximum les capacités résiduelles du patient.
- Les activités psycho-sociales régularisent la situation en collaboration avec le réseau existant ou à créer.
- ▶ Les activités corporelles sont basées sur l'activité motrice et vise à l'optimiser.
- Les activités de développement personnel renforcent l'estime de soi et stimule les sens. Elles sont pratiquées en individuel ou en groupe.
- Les activités favorisant l'autonomie par des mises en situation sont également proposées.

LA PROCÉDURE D'ADMISSION

Que l'hospitalisation soit volontaire ou sous contrainte, les patients sont admis à l'unité Les Églantiers :

- à l'initiative d'un psychiatre (du centre de consultations, de l'institution ou d'une institution de la région);
- suite à une demande formulée par un médecin généraliste ou par une maison médicale ;
- suite à la demande d'un professionnel de terrain œuvrant dans le domaine de la santé mentale (équipes mobiles du réseau 107, plateforme Bien Chez Soi, etc.) ou de la gérontologie (maison de repos et de soin, service de gériatrie, service de neurologie ou de psychiatrie).

